



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Communiqué de presse

Le Pôle Travail de la DCSTEP publie le rapport annuel 2015 sur les accidents du travail à Saint Pierre et Miquelon. Ce rapport a été élaboré par l'Inspection du Travail en partenariat avec la Caisse de Prévoyance Sociale, l'Association de médecine du travail et les Affaires maritimes.

La compilation de faits et de données permet d'établir un état des lieux pour sensibiliser les acteurs et susciter leur réflexion en matière de prévention des risques professionnels.

Ce rapport fait également un bilan des actions mises en œuvre en 2015 sur la prévention des risques et propose des pistes d'actions prioritaires pour l'avenir. Il est en effet primordial de faire vivre et animer cette thématique localement tout en s'appuyant sur les orientations et les objectifs du Plan de Santé au Travail 2016-2020.

En parallèle de cette publication, un partenariat est appelé à se développer et se formaliser entre la DCSTEP et la CPS sur la prévention des risques professionnels en vue d'améliorer pour les années à venir la collecte des données.

Le rapport annuel 2015 est consultable sur le portail de l'État dans la rubrique *Actions de l'État – dossier Travail* ou, en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Travail/Les-accidents-du-travail-et-la-prevention-des-risques-professionnels-a-SPM-en-2015>